Réunion du 09 janvier 2024

Présents: Dugué, Jeanneau, Moreau, Grenon, Bate, Lhuaire, Carmagnac, Julliard, Pouilloux,

Vincent, Guilloteau

Excusés :Chollet→procuration Vincent, Bureau→procuration Dugué, Durot, Delahaye

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<->>>>

Compte-rendu des commissions :

Energies : Les illuminations de noël ont été remplacées par des sapins positionnés devant le restaurant, la garderie, sur le square de l'école ainsi que sur le parking des commerces au milieu du bourg. Ces sapins seront replantés.

Mme GRENON a commencé à étudier les consommations en électricité sur les bâtiments de la commune et a noté une baisse des consommations depuis que l'éclairage a été coupé la nuit.

Le conseil municipal note toutefois qu'il serait opportun d'éclairer les abords du restaurant pour les clients le soir.

Travaux:

Salon de coiffure : la toile tendue du plafond a été refixée, l'électricien est intervenu sur le chantier. Le plombier attend que la coiffeuse apporte les bacs pour les reliers aux conduites.

Le menuisier a reçu la porte cependant les dimensions ne correspondaient pas, son intervention est donc repoussée ce qui ne retarde pas pour autant l'ouverture du salon.

Le vitrage a été changé. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer une convention de mise à disposition du local gratuitement pour le mois de janvier au profit de la coiffeuse afin qu'elle puisse emménager. Le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à 670€ à partir de février.

Logement Poste : le doublage des cloisons est prévu semaine 3. Les élus fixeront une date pour visiter le logement afin d'en définir le montant du loyer.

Restaurant : l'entreprise CHASSERIEAU doit intervenir semaine 3 pour l'installation du lave-vaisselle.

Ecole : les maîtresses ont sollicité l'achat d'un frigo top pour leur salle de pause/repas. Le conseil municipal valide la demande.

Voirie : il est important suite aux intempéries de refaire le point sur les travaux en cours.

Maison de santé : l'expertise dommage/ouvrage se tiendra le mardi 30 janvier.

L'installation de l'hypnothérapeute a eu lieu ce jour.

Le problème de chauffage à l'accueil n'est pas réglé, la chaleur monte à l'étage.

Local Pompiers: une réunion est prévue à la caserne mercredi 17 janvier à 9h30 avec représentants du SDIS et élus départementaux afin d'évoquer le projet d'agrandissement.

Vidéo protection :

La demande de subvention au titre de la DETR n'a pas été retenue pour la troisième année. Le conseil municipal décide par conséquent de ne pas concrétiser le projet dont le coût global s'élevait à 38 000€ TTC plus une maintenance à 1500€/an.

Route de Préroux /écoulement des eaux :

M. le Maire a reçu des plaintes d'administrés qui lors des fortes pluies reçoivent les excédents d'eau sur leur terrain et notamment l'écoulement des terrains appartenant à la commune. Le conseil municipal décide d'interroger les services de l'urbanisme afin de se renseigner sur le devoir de la mairie face à ce phénomène.

Réunion future zone :

M. le Maire a assisté à une réunion avec la CDCHS concernant la zone du rond-point et en explique les grandes lignes au conseil municipal. Une nouvelle réflexion sera menée par la CDCHS qui est décisonnaire sur ce projet. A terme les entreprises qui doivent s'implanter pourraient générer 45 emplois.

DELIBERATIONS:

SDIRVE : le conseil municipal décide de transférer la compétence « infrastructure de recharge de véhicules electriques » au SDEER

Zone d'accélération pour les énergies renouvelables :

Avant de prendre une délibération définissant les zones d'accélération énergétique, une réunion aura lieu le 17 janvier prochain.

Pont des Seugnes: L'association du Pont des Seugnes sollicite une subvention à hauteur de 2 567,60€. Le conseil municipal souhaite une intervention en présentiel afin d'argumenter la demande.

Terrains stations d'épurations :

A la demande d'Eau17, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de régulariser le terrain de la station d'épuration dont Eau17 n'a plus l'utilité. En effet, cette régularisation consiste à intégrer dans le domaine communal la surface résiduelle de la parcelle ZK11 après déduction de la surface nécessaire à Eau17 pour la station d'épuration.

De plus, la commune pourrait également rétrocéder la parcelle YA 71 au profit d'EAU17. Le conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions.

Questions diverses:

Sécurité Salle des Fêtes : Un groupe de travail constitué de Mrs MOREAU, POUILLOUX, VINCENT, CARMAGNAC se réunira afin de faire le point sur ce dossier et envisager les mise aux normes imposées lors de la visite de sécurité.

Haie salle des fêtes : il est nécessaire de contacter M. BOISSON pour l'élagage de la haie le long des terrains de sports avant le mois d'avril prochain.